



2017

ÉDITO

Gilbert Meyer

Président de Colmar agglomération / Maire de Colmar

.....
ENVIRONNEMENT

.....
ÉCONOMIE

.....
CONSOMMATION

.....
FOCUS

.....
ENTREPRISES

.....
ZOOM SUR

.....
INFOS +

N°05

Lettre d'information
de Colmar agglomération
32, cours Sainte Anne, Colmar
03 69 99 55 55
Décembre 2016
ISSN 1952-3327

Directeur de la publication :
Gilbert Meyer, Président
Rédacteur en chef :
Sylvie Maurutto
sylvie.maurutto@colmar.fr
Rédaction :
Ville de Colmar,
Colmar agglomération.
Crédit photos et illustrations :
Ville de Colmar,
Colmar agglomération,
Fotolia

Voilà bientôt un an que notre agglomération a intégré 7 nouvelles communes issues de la communauté de communes du Ried Brun : Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Holtzwihr, Muntzenheim, Riedwihr et Wickerswihr. La « famille » sera donc plus nombreuse autour du sapin pour les fêtes à venir !

Cette croissance continue prouve bien que l'agglomération colmarienne tient ses engagements auprès des communes et de leurs habitants. Son action est reconnue par tous, y compris par la Chambre régionale des comptes qui a relevé les performances atteintes, entre autres, en matière de modération fiscale, du très faible niveau d'endettement, ainsi que dans le domaine du tri sélectif dont il est question dans ce numéro. Il en va de même pour sa capacité d'investissement, avec plus de 163 millions d'euros investis depuis 2003. Colmar Agglomération apporte une véritable plus-value au service des habitants du territoire. Vous le constaterez une fois de plus dans ces

pages avec par exemple la gestion du réseau d'eau potable dont les performances doivent être saluées.

Cela continuera en 2017 et au-delà, parce que telle est notre ambition : être plus efficaces et aller plus loin ensemble, au service de l'intérêt collectif de nos administrés et au moindre coût possible pour les contribuables.

Bonnes fêtes à toutes et tous !

Nouvelle édition du concours Les Trophées de l'Énergie 2016/17

Dans le cadre de leur politique de développement durable et notamment à travers les actions menées dans l'Agenda 21 et le Plan Climat Énergie Territorial, la Ville de Colmar, Colmar Agglomération, VIALIS et la SCCU organisent la 3^e édition du concours « Les Trophées de l'Énergie ».

Autrefois réservé aux Colmariens, ce concours est désormais ouvert à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Son objectif consiste à récompenser les habitations ayant eu recours aux nouveaux systèmes de construction et de rénovation performants, que ce soit au niveau de :

- la production énergétique (énergies renouvelables),
- la consommation (économies d'énergie, rendements des équipements),
- la construction (conception, implantation, nature des matériaux),
- l'isolation (pouvoir isolant, matériaux sains et certifiés).

Il peut s'agir de travaux mis en œuvre en direction de maisons d'habitation, d'immeubles collectifs privés, ou encore de constructions neuves et de chantiers de rénovation. Dès lors que ces travaux ont été réalisés entre le 31 mai 2011 et le 31 décembre 2016, les particuliers ou copropriétés sont invités à déposer un dossier de candidature à l'Espace Info Énergie, entre le 1^{er} décembre 2016 et le 31 mars 2017.

Pour tout renseignement :
www.colmar.fr
www.agglo-colmar.fr
0 800 74 68 68 (appel gratuit)



Vous avez réalisé, sur le périmètre de Colmar Agglomération, des travaux visant à améliorer la performance énergétique de votre logement ?

Participez aux
Trophées de l'Énergie

3 prix, par type d'habitat, jusqu'à 1500€!

Habitat individuel - Habitat collectif

Un partenaire pour : SCCU | Vialis | Plan Climat Énergie Territorial

Règlement et dossier de candidature à retirer sur www.agglo-colmar.fr ou www.vialis.tm.fr et à déposer avant le 1^{er} mars 2017 au siège de Colmar Agglomération - 32 cours Sainte Anne à Colmar

Renseignements : Espace Info Énergie au 0 800 74 68 68 (appel gratuit)

COLMAR AGGLOMÉRATION



Rénovation énergétique

Une gestion excellente

Après 3 ans d’instruction, la Chambre régionale des comptes d’Alsace (CRCCE) a clôturé la procédure de contrôle de la gestion de Colmar Agglomération. Son rapport d’observations définitives, portant sur les exercices 2009 et suivants, a été porté à la connaissance des conseillers communautaires réunis le 6 octobre dernier.

Rappelons que la Chambre est une juridiction qui a pour mission de vérifier la bonne utilisation de l’argent public par les collectivités territoriales et leurs établissements publics. Elle est l’équivalent au niveau local de la Cour des Comptes qui, elle, a pour mission de contrôler les comptes de l’État et des structures publiques nationales.

A l’heure où notre pays traverse une grave crise économique, les habitants de l’agglomération peuvent donc se féliciter de ce que, dans son rapport d’observations définitives, la CRCCE reconnaît la qualité de la gestion

La Chambre Régionale des Comptes d’Alsace (CRCCE) reconnaît la qualité de la gestion administrative et financière de Colmar Agglomération.

administrative et financière de Colmar Agglomération. Capacités d’autofinancement, croissance de l’épargne, stabilité des taux d’imposition des ménages, augmentation des investissements, recours à l’emprunt limité... représentent autant de sources de satisfaction pour la CRCCE. Elle n’ignore pas le contexte difficile dans lequel Colmar Agglomération obtient ces bons résultats, à cause notamment de la baisse des dotations d’État. En dehors de quelques points d’amélioration potentiels, Colmar Agglomération conforte son statut de très bon élève.

Il en est presque réjouissant de voir que la CRCCE suggère une augmentation de la fiscalité... Qu’on se le dise : les élus de Colmar Agglomération n’ont pas l’intention de la suivre sur ce point...

Colmar Agglomération participe à l’élaboration du nouveau schéma régional

Suite à la création des grandes régions et dans le cadre de la loi NOTRe, la Région Grand Est a l’obligation d’élaborer son Schéma régional de développement économique, d’innovation et d’internationalisation (SRDEII). Ce document oblige chaque région à définir une stratégie de développement économique en la traduisant en actions concrètes. De manière simplifiée, il comprendra un diagnostic, des orientations et des actions, et il devra être promulgué l’année prochaine.

Ainsi, la Région Grand Est doit élaborer son SRDEII en tenant compte de la réglementation. A la fin de la procédure et pour être exécutoire, le SRDEII sera d’ailleurs arrêté par le Préfet de Région. Ce document aura de nombreuses répercussions, entre autres sur les dispositifs d’aides économiques et autres attributions de subventions, puisque tous les actes des collectivités devront être compatibles avec lui.

La Région Grand Est a prévu d’élaborer durant dix mois et en huit phases ce schéma pour aboutir à sa promulgation en mai 2017. Dans le cadre de la première phase de travail,

Gilbert Meyer, Président de Colmar Agglomération, a d’ores et déjà reçu les représentants de la Région qui souhaitent connaître les premières attentes de notre collectivité. En font notamment partie la pérennisation, voire l’intensification du partenariat établi avec la Région en matière d’aides à l’investissement pour les entreprises, ou encore les aides au développement de l’attractivité du territoire.



Tri des déchets sur l'agglomération : « C'est déjà très bien, continuons ! »

Grâce aux efforts de tri des habitants de Colmar Agglomération, l'année 2015 a été encore meilleure que l'année précédente.

Comme le montre le diagramme ci-dessous, par rapport à 2014, la production :

- d'ordures ménagères a baissé de 7%,
- de biodéchets a augmenté de 67% grâce aux communes et quartiers raccordés aux dispositifs,
- de papiers, cartons, contenants plastiques et d'emballages métalliques a augmenté de 7,39%,
- de verre a baissé de 6,52%.

Le tri, c'est bon pour le portefeuille, car cela permet de maintenir le coût du service à un prix inférieur à ce qui est observé dans d'autres agglomérations. Mais c'est également bon pour l'environnement, car recycler les déchets permet d'économiser des ressources naturelles (bois, pétrole...).

Colmar Agglomération investit chaque année pour développer la collecte des bio-déchets et pour étendre le nombre de points tri. Notre volonté est de vous permettre au quotidien de mieux trier vos déchets.

En 2016, 15 126 habitants ont ainsi été équipés de la collecte de biodéchets. En outre, 12 conteneurs à verre et 26 conteneurs à emballage ont été enterrés pour faciliter le geste de tri aux usagers. Ce qui porte le nombre de conteneurs sur le territoire à 326 pour le verre et 461 pour les emballages.

Pour vous faciliter encore plus le geste de tri, Colmar Agglomération a développé un nouveau système de cartographie pour vous permettre de trier encore plus et encore mieux !

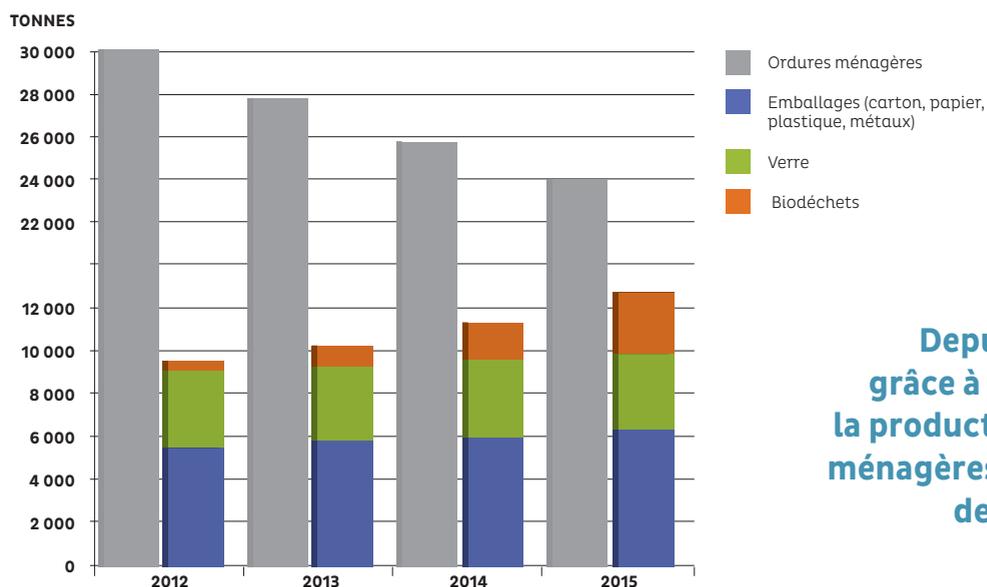


Sur cette carte, vous pourrez trouver tous les dispositifs existants pour mieux gérer vos déchets :

- les déchetteries,
- les conteneurs à verre,
- les conteneurs à papier, carton, flacon plastique et métalliques,
- les conteneurs à ordures ménagères,
- les bornes à piles,
- les bornes à vêtements et bien d'autres informations.

Plus d'information dans la rubrique « collecte des déchets », les jours de collecte à votre domicile, par type de déchets, mais également les jours de rattrapage liés aux différents jours fériés.

Cette cartographie est disponible sur le site Internet de Colmar Agglomération, dans la rubrique déchet.



**Depuis 2012,
grâce à vos efforts,
la production d'ordures
ménagères a ainsi baissé
de 20% !**

Eau potable : moins de gaspillage = une facture allégée

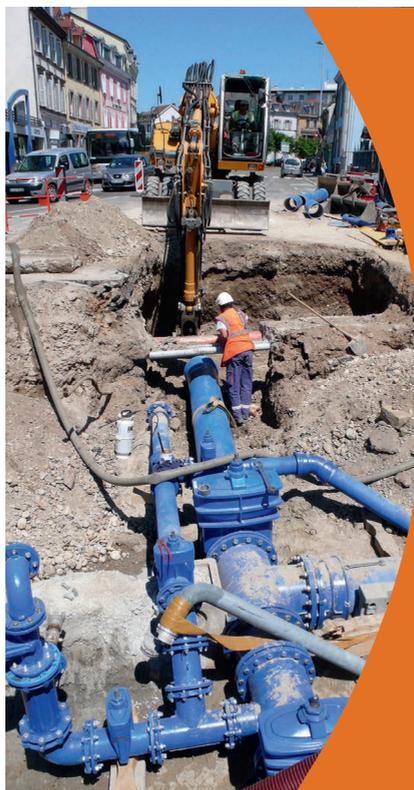
La lutte contre les fuites sur le réseau d'eau potable est une des priorités de Colmar Agglomération par souci écologique d'abord (pour préserver notre planète et l'avenir de nos enfants, l'eau doit être économisée), mais également par souci économique (pour préserver votre portefeuille).

On sait, par exemple, que 70% des fuites viennent des branchements, alors, Colmar Agglomération investit sur la prévention des fuites en renouvelant tous les ans une partie des conduites et branchements pour 2 M€, et en imposant la même vigilance à l'exploitant. Ainsi, la durée de vie moyenne des canalisations à Colmar Agglomération est de 102 ans, alors qu'elle culmine à 167 ans en moyenne nationale.

Au final, les résultats sont au rendez-vous puisque le rendement global du réseau est passé de 79,2% en 2005 à plus de 85% en 2015, sachant que la moyenne nationale n'est que de 79,7% ! Nous allons même au-delà des exigences réglementaires issues du Grenelle de l'Environnement, ce qui nous épargne en outre de payer une redevance plus chère (les textes prévoient que les mauvais élèves payent le double).

Surtout, les résultats se retrouvent sur vos factures ! Colmar figure parmi les collectivités où le prix de l'eau et de l'assainissement est le moins élevé selon le magazine « 60 millions

de consommateurs » (enquête de 2015). Très concrètement, en payant une facture-type de 120 m³ de l'année 2014 à hauteur de 352 € (2,94 €/m³), un foyer colmarien aura réalisé une économie de 74 € par rapport au prix de l'eau en moyenne nationale (3,55 €/m³), de 146 € par rapport au prix de l'eau à Mulhouse (4,15 €/m³), et même de 184 € par rapport au prix de l'eau à Épinal (4,47 €/m³).



CHIFFRES CLÉS

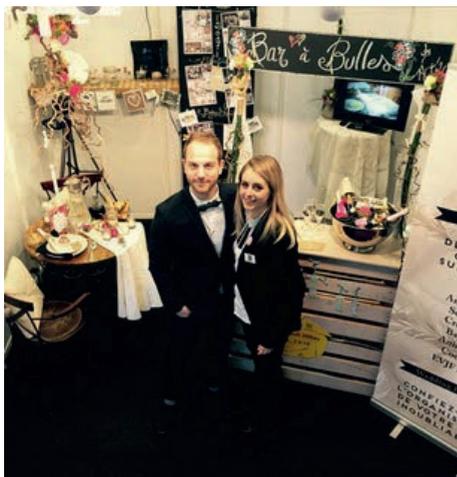
500 km
= réseau en
alimentation d'eau
potable de Colmar
Agglomération

102 ans
= âge moyen des
canalisations sur
Colmar Agglomération
(167 ans en moyenne
nationale)

85 %
= rendement global
du réseau de Colmar
Agglomération (79,7%
en moyenne nationale)

Act'2

Organisateur d'événements privés et/ou professionnels



Après 10 années de restauration sur Colmar, fils d'hôteliers-restaurateurs depuis 3 générations, cité et reconnu dans de nombreux guides de la gastronomie, membre du Collège culinaire de France, Logan se lance dans un nouveau challenge qui est de déplacer sa cuisine CHEZ ses clients...

Muni de ses expériences et de son savoir faire, Logan souhaite se diversifier pour coller encore plus près à la demande de la clientèle et s'adapter face à une restauration et des modes de consommation changeants... Organisateur d'événements privés et/ou professionnels, Logan souhaite rendre vos « fêtes » inoubliables...

Des prestations de qualités, cuisine fine et raffinée... le mieux ce n'est pas d'en parler mais de nous consulter pour un devis gratuit.

Nos points forts : la réactivité, la créativité et un interlocuteur unique, pour un événement clef en main...



10 rue des écrevisses, 68000 Colmar • 06 58 44 63 32 • www.act2-events.com

Kermel

Protéger les hommes au cœur de l'action contre le feu et l'arc électrique



Kermel conçoit, développe et produit des fibres non-feu à partir d'un procédé unique au monde, issu de ses propres laboratoires. Ses produits ont pour vocation de protéger les femmes et les hommes actifs dans des secteurs aussi divers que : sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, armées, industrie.

Au fur et à mesure de son développement, Kermel a construit, au départ de son siège de Colmar, une présence et un maillage mondial. Aujourd'hui, Kermel réalise plus de 75% de son chiffre d'affaires à l'international.

Kermel vient de décider d'intensifier ses efforts dans son

cœur de métier, notamment à travers :

- l'ouverture d'une filiale aux États-Unis,
- l'accroissement de son budget R&D.



NOTRE MONDE EST PERFORMANCE

20, rue Ampère 68027 COLMAR Cedex
03 89 20 47 00 • www.kermel.com

Des produits frais et de saison sur le marché nocturne de Wintzenheim !

Cela fait un an que tous les mardis de 16h à 20h (16h-19h en période hivernale), le marché nocturne est devenu le rendez-vous hebdomadaire des "locavores" !

Le but de ce marché ? Permettre à tous, et notamment aux actifs, de consommer local et frais dès la sortie du bureau ! Un moyen de valoriser les produits de notre terroir, et d'offrir un lieu convivial et propice aux échanges.

Qu'y trouve-t-on ?

Une vingtaine de producteurs présents pour proposer un vaste choix de produits locaux et de saison, tels que fromages, charcuterie, pain bio, produits maraîchers, œufs, miel...

Des démonstrations culinaires et animations sont proposées toute l'année. Infos sur : www.ville-wintzenheim.fr



Rendez-vous tous les mardis de 16h à 20h (16h-19h en période hivernale) !

INFOS +

Retour en images

Petit déjeuner des dirigeants d'entreprises de Colmar Agglomération, chez VIALIS le 6 octobre 2016.

Monsieur SCHNELL, nouveau Directeur Général a présenté l'entreprise, en présence de Gilbert Meyer, Président de Colmar Agglomération. Deux thématiques ont été présentées :

- Offre de services Internet haut débit,
- Offre de services fourniture gaz et électricité.



SALON
RÉGIONAL

FORMATION
EMPLOI

*Voyez
plus haut pour
vos projets*



27 / 28
JANVIER
2017

PARC EXPO COLMAR
www.srfe.com

TRAIN / BUS
un **ALLER ACHETÉ,**
le **RETOUR GRATUIT !**

 Salon Régional
Formation Emploi

 #srfe

 youtube.srfe.com

